

Chers éleveurs adhérents Cooperl,

Nous sommes nous-même des éleveurs Cooperl, profondément attachés à notre coopérative et aux salariés qui y travaillent. Nous nous sommes réunis suite au dernier courrier reçu de la part du directeur et du président.

La dernière décision prise par notre conseil d'administration, sous la pression une fois encore de leur directeur, est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Ils ont décidé de s'affranchir du prix défini par le cadran. Rappelons-nous que c'est la Cooperl elle-même qui en fin d'année dernière a tout fait exploser pour que le cadran se réforme. En refusant le prix de soutien à 1.40€, le directeur de la Cooperl nous disait alors qu'il y a une seule et unique règle, celle du marché. Et maintenant que le cours commence à monter il nous tient le discours inverse.

La réalité c'est qu'il défend le marché libéral quand ça l'arrange. Comment pouvons-nous avoir encore confiance dans une personne qui dit tout et son contraire en l'espace de six mois ?

Une telle incohérence dans le discours est le simple reflet de l'incohérence constatée sur la stratégie de la coopérative depuis quelques années maintenant. Elle se manifeste déjà, on le voit tous, par une incohérence dans les investissements.

Les boucheries Auréliens : comment un groupe industriel de la taille de la Cooperl, leader français, peut se positionner sur un marché artisanal ? Marché ou la réussite et la rentabilité d'un magasin tient pour beaucoup à l'artisan patron. Maintenant on nous parle d'un projet farfelu de méthanisation, à l'heure où la coopérative devrait se concentrer plutôt à investir pour moderniser son outil d'abattage vieillissant et bientôt obsolète. Sans parler des magasins calipro, la fabrique d'agglos, ou encore les revers essuyés en Russie....Totale incohérence. Tous ces investissements n'apportent aucune plus-value aux éleveurs.

Pire ce fonctionnement qui devient de plus en plus lourd coute très cher, et ce sont les éleveurs qui le payent.

En effet, l'année 2015 est sûrement la première année où les fabricants d'aliments bretons auront été en décalage face au reste de la France. Par rapport au contexte favorable des matières premières, ils nous ont vendu de l'aliment trop cher. La Cooperl n'en est pas moins responsable. En ne dynamisant pas le marché à la baisse comme autrefois, les prix n'ont pas baissé suffisamment.

Mais la question c'est pourquoi la Cooperl n'a pas baissé plus le prix de l'aliment ? La coopérative fabrique 1 400 000 Tonnes d'aliment, 15 euros sur le prix d'aliment représente donc 21 000 000 euros. Quand on sait que le résultat 2015 n'est que de 5 000 000 euros on comprend mieux. Par ailleurs, l'aliment ne baisse plus depuis que le cours du porc remonte, alors que le contexte des matières premières est toujours très favorable et qu'ils vont tous nous payer nos céréales un prix de misère.

Au travers du prix d'aliment, le directeur finance ses erreurs et le fonctionnement lourd de la coopérative avec l'argent des éleveurs.

Et visiblement aujourd'hui cela ne suffit plus. Après avoir sauvé son bilan 2015 avec le prix d'aliment il veut maintenant sauver les meubles en freinant et même en bloquant s'il le pouvait le prix du porc.

En instaurant de nouvelles règles de calcul pour le prix du porc, ce sont une nouvelle fois les éleveurs qui sont pénalisés. (cf tableau). Depuis le premier janvier 2016 jusque la semaine 28, il manque à tous les éleveurs Cooperl 1.6 centimes d'euro/kg sur tous nos porcs commercialisés durant cette période par rapport au MPB.

A raison de 110 000 porcs par semaine cela représente pour la coopérative depuis le début d'année plus de 4 500 000 euros de trésorerie qui devrait être sur les comptes des adhérents. C'est une somme colossale puisque c'est quasiment le résultat de l'exercice 2015. Il fait fonctionner la coopérative avec la trésorerie des éleveurs.

Depuis 10 semaines (s19) que le cours monte significativement c'est 3.6 centimes d'euro qu'il manque sur chaque kg. Et depuis la semaine 27, puisque visiblement ça ne suffit encore pas, il prend la décision de ne plus suivre le cadran.

Cet argent nous reviendra-t-il un jour ? Pas sur, étant donné que le directeur change les règles comme bon lui semble.

Encore une fois il faut se poser la bonne question : pourquoi ne peut-il pas payer le porc à son juste prix ? Et bien la réponse est simple et il faut arrêter de tourner autour du pot et voir la vérité en face : La coopérative est mal gérée !

Ce n'est plus possible, le directeur actuel amène non seulement les éleveurs adhérents mais également toute la filière dans une impasse. A être à contre-courant tout le temps, il dérègle sans cesse le marché. Quel sera encore l'impact d'une telle décision ? On l'a tous vu, la semaine 28, la première semaine vraiment ensoleillée, a été également la première semaine sans hausse. Il a cassé la dynamique dans laquelle nous étions tous.

Il est bon également de savoir que la Cooperl ne contribue pas au cadran à l'augmentation des cours. Depuis le début de la hausse, la coopérative y est présente mais n'achète pas de porcs. Très surprenant dans une période aussi faste.

Dans le dernier courrier, Patrice Drillet et Emmanuel Commault osent nous parler d'une décision courageuse. La seule vraie décision courageuse du conseil d'administration est de remercier le directeur actuel. Il a eu sa chance, il n'est pas compétent pour ce poste. La Cooperl n'appartient pas à la famille Commault.

Nous sommes dans une dérive malsaine. Les choix des grandes orientations d'une coopérative doivent revenir aux éleveurs qui la constitue et certainement pas à un directeur. Un conseil d'administration est là pour fixer un cadre et des orientations. A quoi sert le conseil d'administration de notre coopérative ? Comment ont-ils pu voter une telle décision ?

Face au mécontentement, Les adhérents en ont marre de la réponse on ne peut plus simpliste des administrateurs et du président « si t'es pas content tu t'en vas ! ». Quand on tient un tel discours il faut être irréprochable, comme ont pu l'être les prédécesseurs. Il va falloir également que les administrateurs se posent eux aussi les bonnes questions : ont-ils toujours leur légitimité pour diriger la coopérative ?

Ce qui est sur, c'est que sur le chemin sur lequel nous sommes embarqués, les éleveurs qui constituent le conseil d'administration auront tôt ou tard à rendre des comptes à leur éleveurs.

Nous souhaitons que ce message soit diffusé le plus possible. Chaque adhérent se fera son propre opinion de ce constat qui s'appuie sur des chiffres concrets. Nous respectons l'opinion de chacun. N'hésitez pas à nous retourner vos sentiments et vos idées afin que l'on puisse avancer : sur un retour définitif au MPB et l'abandon de la cotation Cooperl, sur le changement de directeur et si nécessaire la dissolution du conseil d'administration.

Ensemble faisons bouger les choses !

>

>

DATE	MPB	COTATION COOPERL	PAIEMENT			
			SEMAINE	MOYENNE 4 MARCHES	MOYENNE 2 LUNDI	DIFFERENCE
18/07/2016	1,459	1,44				
13/07/2016	1,458		28	1,456	1,415	-0,041
11/07/2016	1,454	1,43				
07/07/2016	1,452		27	1,441	1,395	-0,046
04/07/2016	1,437	1,4				
30/06/2016	1,422		26	1,412	1,370	-0,043
27/06/2016	1,399	1,39				
23/06/2016	1,39		25	1,373	1,333	-0,041
20/06/2016	1,355	1,349				
16/06/2016	1,349		24	1,337	1,302	-0,034
13/06/2016	1,326	1,316				
09/06/2016	1,316		23	1,305	1,269	-0,037
06/06/2016	1,291	1,288				
02/06/2016	1,288		22	1,270	1,233	-0,037
30/05/2016	1,251	1,249				
26/05/2016	1,249		21	1,234	1,205	-0,029
23/05/2016	1,218	1,217				
19/05/2016	1,217		20	1,205	1,177	-0,028
17/05/2016	1,193	1,192				
12/05/2016	1,192		19	1,178	1,152	-0,026
09/05/2016	1,165	1,162				
04/05/2016	1,162		18	1,153	1,134	-0,019
02/05/2016	1,142	1,142				
28/04/2016	1,142		17	1,134	1,123	-0,011
25/04/2016	1,126	1,125				

21/04/2016	1,125		16	1,123	1,119	-0,004
18/04/2016	1,121	1,12				
14/04/2016	1,12		15	1,119	1,118	-0,001
11/04/2016	1,118	1,118				
07/04/2016	1,118		14	1,118	1,118	0,000
04/04/2016	1,118	1,118				
31/03/2016	1,118		13	1,118	1,117	-0,001
29/03/2016	1,118	1,118				
24/03/2016	1,118		12	1,118	1,115	-0,002
21/03/2016	1,118	1,116				
17/03/2016	1,116		11	1,116	1,114	-0,002
14/03/2016	1,114	1,114				
10/03/2016	1,114		10	1,114	1,113	-0,001
07/03/2016	1,113	1,113				
03/03/2016	1,113		9	1,113	1,111	-0,002
29/02/2016	1,113	1,113				
25/02/2016	1,113		8	1,111	1,108	-0,003
22/02/2016	1,109	1,109				
18/02/2016	1,109		7	1,108	1,104	-0,004
15/02/2016	1,107	1,107				
11/02/2016	1,107		6	1,104	1,100	-0,005
08/02/2016	1,102	1,101				
04/02/2016	1,101		5	1,100	1,096	-0,005
01/02/2016	1,1	1,098				
28/01/2016	1,098		4	1,096	1,090	-0,006
25/01/2016	1,094	1,093				
21/01/2016	1,093		3	1,090	1,080	-0,010
18/01/2016	1,087	1,087				
14/01/2016	1,087		2	1,080	1,072	-0,009
11/01/2016	1,074	1,073				
07/01/2016	1,073		1	1,072	1,070	-0,002
04/01/2016	1,07	1,07				
30/12/2015	1,07		53			
28/12/2015	1,07	1,069				

**MOYENNE DEPUIS
01/01/2016**

1,186 1,170 -0,016

MOYENNE DEPUIS S19 (10 SEMAINES)

1,321 1,285 -0,036

Ancienne règle: moyenne 4 marchés (les 2 marchés de la semaine du départ, le jeudi précédent et le lundi suivant)

Nouvelle règle: moyenne de 2 lundis (cotation cooperl du lundi de la semaine du départ et le lundi précédent)